

**Zeitschrift:**       Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:**    Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**             75 (1939)  
**Heft:**             22

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Semaine pédagogique.* — *Placement.* — *Places au concours.* — *Echichens.* — GENÈVE : *Finances cantonales et salaires.* — U. I. P. G. - MESSIEURS : *Communications du Comité.* — *Sorties de sciences naturelles.* — U. I. P. G. - DAMES : *Sont-ils vraiment trop petits ?* — *Communications.* — NEUCHÂTEL : *Comité central.* — *Départ.* — INFORMATIONS : *F. I. A. I. (suite).*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL BURNET : *Le style gothique ; la cathédrale de Lausanne (Tableaux scolaires suisses).* — L. DUNAND : *Dix ans de « Préapprentissage ».* — AD. F. : *Le tronc et les branches... scolaires.* — INFORMATIONS : *Vacances pour enfants durs d'oreille.*

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### SEMAINE PÉDAGOGIQUE

Un congé officiel de deux jours est accordé aux membres du corps enseignant vaudois qui assisteront à la Semaine pédagogique à Zurich.

#### PLACEMENT

On désire échange pendant les vacances d'été (5 semaines) pour garçon de 16 ans, de l'Emmenthal, avec fille ou garçon Suisse romand.

Adresse au Bureau de placement S. P. V., Faoug, lac de Morat.

#### PLACES AU CONCOURS

*Aubonne* : maîtresse d'enseignement ménager.

*Cully* : maîtresse de coupe et confection à l'Ecole ménagère.

*Cully (Chenaux)* : maîtresse de travaux à l'aiguille (9 juin).

#### A L'HONNEUR

M. Edmond Altherr vient d'être nommé directeur des Ecoles d'Aigle, en remplacement de feu Gustave Aubert qui, lui aussi, avait débuté dans la carrière comme instituteur.

E. Altherr, en possession du brevet primaire dès 1922, a obtenu il y a quelques années sa licence en sciences, et en 1938 son doctorat en la matière sur travail intitulé : *Flore et Faune des Salines*.

Nous félicitons notre collègue Altherr de sa promotion et savons qu'il défendra la cause de l'école en toute droiture et impartialité.

L. Cz.

#### ASILE RURAL D'ÉCHICHENS

Jeudi 6 avril avaient lieu, à Echichens, les examens oraux annuels. Délégué du Comité S. P. V., le soussigné fonctionna comme expert, avec d'autres collègues.

Pendant près de trois heures, les élèves défilèrent, tirèrent des billets et... ravirent leurs experts. Eh oui ! Ce fut une révélation pour votre caissier. Certes le programme étudié est quelque peu restreint, mais il est compris, il est su. Que de patience, de volonté de la part des maîtres !

Aux trop nombreux collègues qui se désintéressent de l'œuvre d'Echichens, à vous qui avez, ces dernières années, refusé de payer 2 fr. par an de cotisation, l'invite vous est faite d'assister à l'assemblée générale du 10 juin prochain. Vous serez reçus en toute simplicité, avec reconnaissance par ceux qui, journellement, du matin au soir, sont à la brèche ; vous verrez, vous jugerez et, j'en suis certain, vous serez convaincus, enthousiasmés ; vous vous joindrez à votre Comité pour témoigner à Mme et M. Chamot, à nos collègues Allaz et Perrenoud, la reconnaissance et l'admiration auxquelles ils ont droit.

Ch. GONTHIER.

## GENÈVE

### FINANCES CANTONALES ET SALAIRES

La Fédération des fonctionnaires cantonaux et l'organisation syndicale V.P.O.D. avaient entrepris, en temps voulu, diverses démarches en vue d'obtenir, sinon le rétablissement intégral des salaires, du moins une notable diminution de la retenue très dure qu'ils subissent.

Les divers représentants du personnel se heurtèrent à un veto catégorique de M. le conseiller d'Etat Perréard, docilement suivi par ses six collègues.

Un seul argument-massue suffit à l'éviction des demandes aussi légitimes que justifiées : la grandeur du déficit prévisible évalué à 4 869 783 fr. 43, comprenant notamment 2 608 162 fr. 35 d'amortissements. Pour les besoins de la démonstration, on prévoyait un total de dépenses de 44 467 039 fr. 64, alors qu'elles n'atteignent en réalité que 43 972 265 fr. 99. Economies réalisées, 494 733 fr. 65 ! De même, on n'escomptait que des recettes s'élevant à 37 millions, 785 305 fr. 60 ; elles se chiffrent effectivement à 38 955 647 fr. 09, produisant une plus-value de 1 170 341 fr. 79 !

Il est aussi curieux de constater que les prévisions budgétaires relatives à la baisse des salaires laissaient supposer une recette extraordinaire de 1 325 000 fr., tandis que cette réduction temporaire sur nos salaires et traitements se monte à 1 369 089 fr. 95 laissant à l'Etat 44 089 fr. 95 de plus qu'il n'espérait.

En résumé, le déficit réel, y compris les amortissements et les crédits supplémentaires, est tombé à 3 727 924 fr. 80. On est loin des chiffres prévus.

Une fois de plus, on constate : 1. que ce sont les salariés de l'Etat qui contribuent le plus au redressement des finances cantonales, alors qu'on se demande si tous les citoyens fortunés peuvent en dire... autant ; 2. à l'entrée de l'hiver, tout le monde, magistrats et députés de la majorité, se penchent avec sollicitude et attention aiguë sur tous les postes du budget, noircissent un peu plus le tableau qu'il ne le faudrait, afin que la gent fonctionnaire soit patriotiquement appelée aux sacrifices consacrés sur « l'autel » de la République.

Au printemps suivant, qui penserait jeter un coup d'œil sur les comptes d'Etat de l'exercice précédent ? A peu près personne ! Et nos sept magistrats se frottent les mains d'aise à l'idée que leurs très humbles serviteurs ont très largement, trop largement, alimenté les fumées de l'encens qui s'élèvent au-dessus de « l'autel » pour gagner les hauteurs sereines où trône l'Illusion !

Si la dévaluation a produit d'heureux effets sur maints portefeuilles ou avoirs immobiliers, elle augmente toujours plus les soucis des salariés aux revenus doublement dévalués !

Espérons que M. Perréard, en beau joueur, conviendra de l'urgente nécessité qui s'impose : l'abrogation de la loi de retenue des salaires pour le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

G. B.

#### **U.I.P.G. — MESSIEURS COMMUNICATIONS DU COMITÉ**

1. L'U.I.P.G. estime de son devoir d'attirer l'attention des jeunes, chargés de conduire à Zurich la classe d'un collègue absent, sur la sérieuse responsabilité qu'ils assumeront en acceptant cette tâche.

S'ils ne sont pas sûrs d'avoir les élèves bien en main, nous les engageons vivement à solliciter une dispense de cette obligation. Nous pensons qu'ils ne doivent pas craindre de présenter leurs objections à leurs directeurs qui, nous en sommes certains, les examineront avec compréhension.

2. Nous informons en outre nos collègues que M. le Directeur de l'Enseignement primaire, en réponse à une lettre que nous lui avons adressée, nous rappelle l'article 99 du règlement, qui prévoit tous les cas d'exclusions d'élèves aux courses scolaires. Cet article s'applique donc à la visite de l'Exposition de Zurich.

#### **SORTIES DE SCIENCES NATURELLES**

Troisième et dernière sortie Simonet, jeudi prochain 8 juin : *Creux-de-Genthod, Malagny, bords de la Versoix* (Réserve scolaire), *Versoix* (visite de la ruchette d'observation de J. Chambordon).

Rendez-vous à la station du Creux-de-Genthod, à 13 h. 45.

La sortie sera renvoyée de 8 jours en cas de mauvais temps. Ed. Gaudin (tél. 2 30 73) renseignera les hésitants. L. D.

### U.I.P.G. — DAMES SONT-ILS VRAIMENT TROP PETITS ?

Le prochain Congrès romand pédagogique s'approche... Une commission chargée de préparer notre rapport travaille depuis quelque temps. En étudiant le sujet proposé : la préparation civique de la jeunesse, elle a vu qu'il faut commencer... par le commencement.

Dès son entrée à l'école, l'enfant est mis en présence de la vie dans une collectivité. Son éducation civique commence dès ce moment.

Quelques collègues d'école enfantine ont déjà aimablement répondu à notre appel, et nous ont fait part d'expériences très intéressantes. N'y aura-t-il aucune collègue des premiers degrés primaires qui nous donne la suite ? Comment, dans ces classes, comprend-on l'éducation de l'enfant, en tant que membre de la communauté scolaire ?

Prière d'envoyer les réponses à Mme Borsa, 73, rue de Lyon.

### COMMUNICATIONS

Mme Borsa a reçu de Mlle Laporte (secrétaire du comité des vacances pour mères de famille) une lettre par laquelle elle remercie les membres de l'Union des institutrices pour leur don. Ce comité est heureux de pouvoir satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont déjà parvenues et continuer son aide à des mères qui ont grand besoin de fortifier leur santé.

\* \* \*

L'excursion à la Croix-J.-Jacques, qui avait été projetée pour le mois de mai, a dû être supprimée en raison du mauvais temps persistant.

A. D.

### NEUCHÂTEL

### COMITÉ CENTRAL

Séance du samedi 6 mai 1939.

Nous voulons relever, dans le présent compte rendu, quelques points seulement des délibérations qui ont eu lieu dans la dernière séance de notre Comité central.

**Assurance.** — Le C. C. nous prie de rappeler une fois de plus que les membres du corps enseignant primaire qui démissionnent de la S. P. N., soit pour passer dans un autre enseignement, soit pour toute autre raison, ne peuvent plus, dès le jour où la démission est devenue effective, jouir des conditions de notre contrat collectif d'assurance, tant en matière d'accidents que de responsabilité civile.

Il va de soi que les démissionnaires peuvent maintenir leur assurance, mais par contrat individuel. Pour les mêmes prestations, les primes seront alors sensiblement plus élevées. Ce qui nous permet de remarquer en passant que nos contrats collectifs, surtout si l'on

envisage une longue période, offrent des avantages d'une réelle importance.

**Exposition nationale.** — C'est du 9 au 12 juillet qu'aura lieu, à Zurich, la *Semaine pédagogique* dont *L'Éducateur* a déjà parlé à plusieurs reprises. Des conférences nombreuses et des manifestations importantes sont à l'ordre du jour de ces journées où maîtres romands et alémaniques auront l'occasion de faire échange d'idées et de sentiments.

Le C. C. priera le Département de l'Instruction publique de faire accorder les congés nécessaires aux membres du corps enseignant primaire qui assisteront à la *Semaine pédagogique*.

Aucune de nos classes ne s'est annoncée pour donner un numéro du programme de la « Journée romande du théâtre national », qui est fixée au 13 juillet.

Il faut sans doute attribuer cette abstention aux difficultés d'organisation et au manque de ressources financières.

Rappelons à ceux que la question intéresse que des renseignements circonstanciés ont paru à ce sujet dans *L'Éducateur* du 4 février 1939.

**Fête du premier août.** — L'une de nos sections désirerait que le 1<sup>er</sup> août fût décrété jour férié officiel pour les écoles. La réalisation de ce vœu entraînerait la modification du décret, pris par le Grand Conseil, en date du 12 février 1906, fixant les jours fériés légaux.

Le C. C. estime qu'il n'appartient pas à l'école de soulever un tel problème, d'autant plus que la majorité de nos classes sont en congé le jour de la fête nationale. Quant aux autres, elles ont toutes possibilités de s'entendre avec les commissions scolaires pour prendre part aux manifestations de la journée.

**Motion Claude DuPasquier et consorts.** — Cette motion adoptée par le Grand Conseil, le 17 mai 1938, a été renvoyée au Département de l'Instruction publique pour étude.

En voici la teneur : *Le Conseil d'Etat est prié de préparer les refontes législatives et les mesures administratives nécessaires pour que les écoles neuchâteloises donnent à la jeunesse une éducation nationale et qu'en particulier les futurs instituteurs soient dotés d'une solide culture nationale.*

En date du 14 décembre 1938, le Département priait les directions de nos établissements d'instruction de faire connaître leur point de vue sur l'important problème soulevé par la motion DuPasquier.

Celle-ci mettant directement en cause le corps enseignant, ce dernier aurait dû être consulté, semble-t-il, au même titre que les directions d'écoles.

Le C. C. ayant fait une démarche dans ce sens auprès du Département de l'Instruction publique, ce dernier est entré dans les vues

de notre organe directeur tout en lui faisant remarquer que la question figure à l'ordre du jour des conférences officielles qui auront lieu en automne.

Il s'agit donc d'élaborer un rapport résumant l'opinion des membres de notre association. A cet effet, le C. C. décide d'inviter les sections à étudier le problème dérivant de la motion DuPasquier, et à lui faire parvenir, d'ici au commencement de septembre, un résumé de leurs discussions.

L'avis demandé aux sections devra porter essentiellement sur la mission qu'il convient de confier à l'école pour donner satisfaction aux motionnaires sur les modifications que, par répercussion, il faudrait apporter aux lois et règlements scolaires sur la formation du corps enseignant, l'organisation des études, les méthodes d'enseignement, les moyens de travail et, en général, sur toutes les mesures à prendre pour que les établissements chargés de l'enseignement public soient à même de collaborer plus efficacement à la défense spirituelle et morale du pays.

La question est complexe et en connexion étroite avec celle qui est portée à l'ordre du jour du prochain congrès de la S. P. R. : *La préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques.*

L'examen auquel sont conviées nos sections aura donc le double avantage de préparer l'opinion du corps enseignant primaire neuchâtelois, en vue des conférences officielles et du Congrès romand.

De la discussion préliminaire à laquelle le C. C. s'est livré, nous voulons retenir un point qui a son importance. C'est à savoir que le corps enseignant primaire, tout en se déclarant d'accord sur le fond même de la motion DuPasquier, estime que les mesures destinées à renforcer la culture nationale doivent être appliquées à tous ceux qui ont une mission éducative à remplir auprès de la jeunesse et, non pas plus particulièrement aux instituteurs. C'est jusqu'à l'Université que doit régner le souci d'inculquer aux citoyens futurs le respect et l'amour du patrimoine de la nation.

**Le chômage dans l'enseignement.** — Donnant suite à un vœu exprimé par notre dernière assemblée de délégués, le C. C. s'attaque au difficile problème du chômage qui sévit dans l'enseignement primaire depuis une quinzaine d'années, soit depuis que, sans répit, on ferme des classes anémiées par la dépopulation.

Le mal est grave. Certains remplaçants sont dans l'attente d'un poste déjà depuis une dizaine d'années. Ils risquent fort d'être évincés par de plus jeunes éléments et de ne jamais prendre rang dans la carrière pour laquelle ils se sont préparés.

La S. P. N. peut se rendre cette justice, c'est que, dès l'apparition du mal, elle n'a cessé d'engager les parents à diriger leurs enfants dans d'autres activités que l'enseignement, et de demander à l'autorité compétente des mesures limitatives pour le recrutement des élèves-pédagogues.

Les parents n'ont tenu aucun compte de nos avertissements. Quant aux restrictions à apporter au recrutement des élèves des écoles normales, elles n'ont jamais pu voir le jour, en raison du dualisme de ces établissements. On a ainsi écarté la seule mesure susceptible de produire les meilleurs effets. Bien mieux, on a introduit des facilités dans le régime des examens.

Le C. C. déplore tous ces faits bien connus de nous tous et il regrette amèrement l'insuccès de toutes les démarches faites jusqu'à ce jour par la S. P. N. Tant que subsistera la néfaste organisation de notre enseignement pédagogique, la plaie du chômage ne fera que s'envenimer. Il faut donc, comme le médecin qui ne peut s'attaquer à la source du mal, recourir aux palliatifs.

Parmi ceux-ci, notre Comité envisage l'organisation du stage qui serait rendu obligatoire pour tous les nouveaux porteurs du brevet. Le séjour d'une durée à déterminer dans la classe d'un titulaire pourrait être complété par des cours de perfectionnement dans diverses branches telles que le dessin, l'allemand, qui est de plus en plus indispensable dans le degré supérieur, les travaux manuels, la calligraphie, la culture physique, le chant.

Le stage terminé, l'élève aurait le droit de se présenter à l'examen pour l'obtention du brevet d'aptitude pédagogique.

Autant dire que l'on arriverait ainsi, par un moyen détourné, aux mêmes résultats que ceux qu'on pourrait attendre d'une quatrième année d'études, dont notre association proclame depuis longtemps la nécessité.

Le C. C. reconnaît que cette organisation du stage ne conjure pas la crise du chômage ; elle ne fait que retarder d'un an l'apparition des difficultés. Mais, pendant ce temps, les prétendants à un poste auront échappé aux tristesses du désœuvrement et ils auront amélioré leur préparation professionnelle. C'est un palliatif, nous l'avons dit, mais le résultat n'est pas à dédaigner.

La mise à exécution du projet de notre Comité soulève plus d'une difficulté. Bornons-nous à faire remarquer qu'il sera impossible de mettre simultanément en stage tous les élèves sortant de l'école normale avec un brevet ; ils sont trop nombreux. S'il faut faire un choix, sur quels éléments faut-il le fonder ? Il y a aussi la couverture des dépenses pour les stagiaires contraints de se déplacer. D'autre part, on peut craindre que les stagiaires ne deviennent automatiquement, en cas de maladie ou en toute autre circonstance, les remplaçants des titulaires sous le patronage desquels ils travaillent.

Vu la complexité du problème, il n'est pris aucune décision. L'objet sera repris dans une prochaine séance, et le Comité espère ensuite soumettre des propositions au Département de l'Instruction publique.

J.-Ed. M.

## DÉPART

**Neuchâtel.** — La section de Neuchâtel vient de prendre congé de Mlle *Marguerite Staehli* qui quitte l'enseignement pour cause de mariage.

Enfant de Neuchâtel, elle fut appelée à diriger l'une des classes enfantines du chef-lieu, le 21 avril 1910. Plus tard, elle passa dans le degré inférieur où elle acheva sa carrière. C'est donc dans le monde des plus petits que Mlle Staehli fit rayonner sa grande affection pour l'enfance et apprécier son enseignement qu'un besoin de renouveau ne cessait de vivifier.

Nous souhaitons à cette alerte collègue bonheur et joie dans la nouvelle étape de sa vie.

J.-Ed. M.

## INFORMATIONS

### F. I. A. I. (suite). <sup>1</sup>

Le titre du premier sujet eût pu être plus succinct, car, en somme, c'est le problème de l'*Education civique à l'école* qui est ici posé. C'est le même sujet, mais placé sur le terrain international, que celui qui fait l'objet d'étude dans les sections de la Romande en vue du futur Congrès de Genève. En le choisissant, le Bureau de la F.I.A.I. a obéi à un double souci : celui de répondre aux préoccupations fondamentales de toute éducation, celui d'adapter cette éducation aux nécessités perpétuellement changeantes de la vie contemporaine.

« Il apparaît aujourd'hui... que la raison et la fraternité sont loin de commander en toutes circonstances les relations entre les peuples, et que la force brutale, mise au service des idéologies raciales et autoritaires, menace à la fois la paix du monde et la communauté spirituelle des peuples.

» Devant les périls qui nous menacent, nous ne renonçons à aucune des idées que les nations ont mises à la base de la civilisation humaine. Mais nous affirmons, comme au cours des années passées, notre fidélité à une éducation qui concilie et synthétise les valeurs nationales et les valeurs humaines, qui donne à chaque enfant la conscience claire de ses futurs devoirs de citoyen et de ses futurs devoirs d'homme. »

En lieu et place d'un questionnaire, le Secrétariat préfère énoncer un certain nombre de principes qui pourront faire l'objet d'une discussion au sein des diverses associations, permettant ainsi de dégager les conclusions lors du Congrès :

Nous les publierons dans le prochain *Bulletin*.

A la dernière heure, nous apprenons que, vu l'incertitude des temps, le Congrès aura lieu non à Bucarest mais à Paris.

<sup>1</sup> V. *Bulletin* N° 17.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### LE STYLE GOTHIQUE : LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE

*Groupe* : Les styles d'architecture.

*Peintre* : Charles Peterli, Wil, né en 1897.

##### I. Notes historiques.

Dans l'étude consacrée au style roman — étude qu'on ne manquera pas d'entreprendre avant celle-ci, l'art gothique étant le riche épanouissement et le perfectionnement du roman — nous nous sommes arrêtés au seuil du XIII<sup>e</sup> siècle. N'était-ce point aller trop loin ? Oui, si l'on considère l'Ile de France, berceau de l'architecture gothique, où le nouvel art s'est installé aux cathédrales naissantes de Noyon en 1150 et Notre-Dame de Paris vers 1160. Mais si l'on s'en tient à la Suisse romande, et ce sera pour nous une règle générale ici, on est forcé de constater que les ouvrages gothiques d'une date antérieure à 1200 sont bien peu nombreux chez nous. Genève Neuchâtel et Lausanne ont toutes trois commencé à bâtir ou rebâtir leur grande église dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> ; or, les parties de ces trois édifices construites à ce moment sont romanes (abside et chœur, point de départ de la construction). 1200 est donc bien à peu près la date de démarcation des deux styles.

Si Charlemagne, pour la première fois, a su dégager le temporel du spirituel, le XIII<sup>e</sup> siècle a réalisé l'harmonie de ces deux ordres. Pour les Vaudois, ce siècle reste celui du comte Pierre et de la cathédrale de Lausanne ; Pierre II de Savoie, assembleur de terres et ainsi créateur de la Patrie de Vaud ! cathédrale de Notre-Dame, lieu de pèlerinage, témoignage grandiose de la foi chrétienne !

S'imaginer-t-on bien les efforts qu'a coûtés la construction de tels édifices, même si l'on ne tient pas compte des circonstances adverses : incendies, épidémies, famines, temps de guerre. Un siècle est nécessaire pour qu'arrive le moment de la consécration (Lausanne, 1275 ; Neuchâtel, l'année suivante). Et encore, d'une manière toute générale, une cathédrale a-t-elle jamais été complètement achevée ?

L'art gothique s'étant donné carrière jusqu'à l'approche de la Réforme, nous examinerons avec nos élèves les faits survenus en cette époque s'étendant sur plus de trois siècles.

A l'aide de cartes historiques, nous délimiterons l'archevêché de Besançon, auxquels se rattachaient les évêchés de Genève, Lausanne, Sion et Bâle. Nous définirons le sens exact du mot cathédrale (chaire de l'évêque) et nous constaterons, par exemple, qu'il n'y a jamais eu de « cathédrale de Berne ». Voici ce qui concerne l'église de Saint-

Nicolas à Fribourg : dès sa fondation (fin du XIII<sup>e</sup>), elle est paroissiale ; en 1512, par bulle du pape Jules II, elle devient collégiale et, dès 1924, cathédrale, par la volonté de Pie XI qui a fait de Fribourg un siège épiscopal.

En ces temps moyenâgeux (régime féodal, chevalerie), l'évêque exerce son autorité spirituelle sur une vaste contrée, ainsi : du Léman aux portes de l'Emmenthal en passant par Neuchâtel et l'Oberland. Mais, à côté de cela, c'est un prince temporel ; celui de Lausanne possède le territoire allant de la Venoge à la Veveyse (voir commentaire du tableau : Les vendanges à Lavaux). Et cette double qualité de chef ne manque pas de créer des conflits.

L'histoire des évêchés de Genève et Sion n'en est-elle pas remplie ? En passant, nous nous demanderons ce qu'il est advenu de la ou des demeures de l'évêque : Bâle, château de Porrentruy — Lausanne, château Saint-Maire (construit de 1397 à 1406) — castel de Glérolles, d'où influence heureuse sur la remarquable église toute proche de Saint-Saphorin (Lavaux), etc.

Le chapitre, cathédral ou abbatial, avait également ses logements et sa salle capitulaire (ainsi : le « Vendo » à Payerne, aux élégantes voûtes ogivales qui font penser à celles de Chillon).

Le développement des ordres religieux est également à considérer. Nous avons parlé de Cluny et Cîteaux ; il nous faut mentionner les Prémontrés qui s'installèrent à Marsens près Bulle, à Fontaine-André (Neuchâtel) et Bellelay (Jura bernois). Les Chartreux — chaque moine ayant sa cellule et son petit jardin — se fixent à la Valsainte et à la Part-Dieu (Fribourg), à Géronde près Sierre, à Oujon sur Arzier, à La Lance près Concise où subsiste le cloître aux arcades trilobées. Lieux intéressants à visiter en course d'école.

Mais ce sont les Franciscains, cordeliers, frères mineurs, et les Dominicains (ordres mendiants — vœu de pauvreté) qui contribuèrent le plus à l'expansion de l'art gothique : ils s'installent dans les villes où s'élèvent encore la plupart des églises construites par eux. Les disciples de saint Dominique sont à Lausanne en 1235 (la Madeleine) et à Genève, dès 1263 ; les Franciscains s'établissent dans cette dernière ville en 1256 et deux ans plus tard à Lausanne (couvent et église de Saint-François) ; à Fribourg, ils terminent en 1275 la construction de leur église dont on admire le chœur gothique.

Des huit Croisades qui se firent, les cinq dernières concernent le XIII<sup>e</sup>. siècle, au lendemain desquelles se fondèrent les ordres militants ; ainsi les Hospitaliers, qui ont élevé à Fribourg l'église de Saint-Jean.

Alors que la Suisse prend naissance et que son prestige militaire va s'accroître sans cesse, un fait politique se dessine vigoureusement : la formation des communes, le développement des bourgeoisies, l'octroi

par le souverain de chartes de franchises qui permettent aux bourgs de se donner un conseil et des magistrats (syndics, ministaux, etc.). Par ailleurs, le commerce et l'industrie sont prospères, et c'est ainsi qu'on voit l'art gothique s'installer aux édifices nouveaux : maisons de commune, demeures bourgeoises. La façade de l'hôtel de ville de Berne (1406-1416) ne constitue-t-elle pas une admirable page de l'architecture qui nous occupe ici ?

Une autre conséquence du développement de la bourgeoisie et de l'aisance de familles marquantes, c'est la fondation de chapelles, surtout au 15<sup>e</sup> siècle, dans presque tous nos édifices religieux. Donnons alors à nos élèves l'explication que voici : fonder une chapelle, c'est faire un don qui permettra l'aménagement d'une partie de l'église, en dehors du chœur, destinée à recevoir un autel où seront célébrés régulièrement des offices. Une chapelle est toujours dédiée à un saint, d'où le proverbe connu. On comptait une quarantaine de chapelles à la cathédrale de Lausanne. Dans l'église de Commugny sur Coppet, elles ont été si habilement juxtaposées le long de la nef qu'elles semblent former des bas-côtés.

Il faut se rappeler aussi qu'on est au temps des corporations de métiers ou confréries ; les constructeurs de cathédrales ogivales — qui sont des laïcs et non plus des clercs — passent parfois d'une ville à l'autre, ou d'une région à l'autre. Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, une équipe de maîtres du Val d'Aoste franchit le Grand-St-Bernard et, de Bourg-St-Pierre à Villette près Lutry donne un caractère particulier à nombre de clochers en les coiffant d'une pyramide de pierre.

Arrivés au début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous allons voir se produire de profonds changements causés par les grandes inventions, les grandes découvertes, la Réforme. Et les Confédérés descendant en Italie prennent contact avec le nouvel art, dont Raphaël se fait l'apôtre ; ce génial artiste n'a d'yeux que pour les œuvres de l'antiquité et c'est à lui que semble revenir la paternité du terme « gothique » dont il a dédaigneusement baptisé les constructions du moyen âge.

Méritez-vous cette épithète, cathédrales du XIII<sup>e</sup>, livres de pierre, avant-goût des parvis célestes ?

(A suivre.)

Paul BURNET.

## DIX ANS DE « PRÉAPPRENTISSAGE »

Préapprentissage....

Une étape scolaire relativement récente puisqu'à Genève la nouvelle orientation imprimée aux deux derniers échelons de l'enseignement primaire, obligatoires pour les élèves ne poursuivant pas d'études secondaires, va doubler le cap des dix ans (c'est, en effet, en septembre 1929 que les nouvelles classes, baptisées dès l'origine

classes de préapprentissage, ont été ouvertes à l'école du Grutli) ; que dans les autres cantons romands cette institution est encore plus jeune — quand elle existe ; que chez nos voisins d'outre-Jura il n'y a pas longtemps que le nouveau vocable a fait son entrée dans les textes officiels.

Il y a, en Suisse, des ateliers scolaires, des classes de préapprentissage ; en France, des ateliers-écoles, des classes de préorientation professionnelle, des classes d'initiation manuelle, de scolarité prolongée, de fin d'études primaires ; en Belgique, des cours d'outils, des cours généraux non spécialisés, des institutions non professionnalisées.

Abondance de dénominations qui trahit une préoccupation générale, un nouvel esprit ; qui caractérise un nouveau climat pédagogique et social. Ménager une meilleure transition entre la vie scolaire et la vie professionnelle, entre l'école et l'usine, entre la classe et l'atelier, le bureau ou la ferme. Initier progressivement les jeunes à la vie qui les attend, à la vie pratique, productive et utile. Leur faire prendre conscience de leurs aptitudes. Retarder le plus longtemps possible aussi, le moment si délicat et si important du choix d'un métier. Parer également, dans une certaine mesure, au chômage de l'adolescence en facilitant l'intégration des aînés dans la vie économique par la prolongation de la scolarité — jusqu'à l'âge de 14 ans en France (loi du 9 août 1936, jusqu'à celui de 15 ans à Genève (loi du 13 mai 1933).

Car demain, il faudra que ces jeunes puissent gagner leur pain, à leur tour, et qu'ils se montrent utiles à la collectivité.... « Vivre et servir ».... Deux impératifs auxquels ils ne sauraient échapper. Deux impératifs impliquant tous les devoirs, toutes les responsabilités sociales mais aussi tous les droits individuels et, parmi ceux-ci, le droit au travail.

Bien caractéristique cette école de préapprentissage du Grutli, ne serait-ce déjà par certains détails extérieurs : ainsi ces groupes d'élèves, des jeunes gens presque — ils ont entre 13 et 15 ans —, en cottes de travail, en « bleus », se rendant dans les différents ateliers occupant tout le rez-de-chaussée du bâtiment, ou le nombre inusité de bicyclettes encombrant les vestibules. C'est que leurs propriétaires habitent aux quatre coins de l'agglomération urbaine. C'est qu'un grand nombre d'élèves — une centaine sur les trois cents que compte l'école — font double journée, car la loi sur l'emploi des enfants soumis à la scolarité obligatoire autorise ceux-ci — à partir de l'âge de 12 ans — à occuper de petits emplois après les heures de classe. (Emplois de commissionnaires, en général, limités à 3 heures par jour ou 18 heures par semaine.) C'est que la plupart de ces adolescents appartiennent à des milieux très modestes où l'on connaît souvent

le chômage et les difficultés pécuniaires, où l'appoint du « gosse » — 10 à 45 francs par mois, selon l'importance de la place — est une véritable aubaine, parfois même une nécessité.

Vous les voyez arriver par petits groupes bavards et animés ou bien en trombe, sur leurs vélos, la hotte sur le dos, le carton à chapeaux ou à pâtisserie au bras, la remorque attelée à leur coursier de fer. Ils emplissent la rue de leur bruit et de leur jeunesse, prêts à prendre une part plus ou moins active — l'étude n'est pas leur fort — aux leçons d'un horaire d'où toute branche gourmande a été exclue pour laisser la place aux disciplines essentielles ainsi qu'à une partie pratique, importante et appréciée. Pour les jeunes gens : les travaux manuels — travail du carton, du bois, du métal —, le jardinage, le dessin technique, les éléments de la sténo-dactylographie (réservée aux élèves se destinant aux emplois commerciaux). Pour les jeunes filles — qui fréquentent deux autres bâtiments de quartiers —, diverses activités féminines : cuisine, blanchissage-repassage, coupe, couture, notions de puériculture, dessin artistique.

Travaux manuels conçus non pas pour apprendre un métier déterminé, dans un but professionnel pur, mais pour développer le sens « manuel », l'intelligence pratique, l'habileté, le coup d'œil et susciter l'initiative personnelle. Travaux visant à faire aimer le travail — même pénible —, à faire connaître la diversité des activités manuelles, à réhabiliter les métiers considérés comme inférieurs, ceux où l'on se salit, ceux où la main acquiert une plus grande importance que le cerveau. Travaux visant à revaloriser le concept de noblesse, de dignité du travail sous ses différentes formes. Du travail exécuté avec conscience, avec soin, avec méthode, avec goût, avec amour même, qualités qui sont à la base de toutes les activités professionnelles. Travaux visant à revaloriser le sentiment de fierté à l'égard de l'œuvre conçue, voulue par l'esprit et créée, modelée, animée entièrement par la main. Visant à stimuler la persévérance défaillante, à combattre la maladresse naturelle. A éveiller, enfin, le sens artistique et à meubler les loisirs futurs.

Activités féminines préparant la jeune fille à son rôle de femme, de future mère ; à son rôle de ménagère, d'éducatrice : préparation de repas simples, sains et économiques, recettes, tours de main, entretien d'un intérieur, confection d'une layette, de pièces de lingerie, de vêtements, raccommodages, tricotage, etc. Toutes activités visant à faire aimer les menues besognes — même désagréables — que comporte toute tenue d'un ménage, tout entretien d'un foyer.

L'année au cours de laquelle il atteint 15 ans révolus — à Genève, toujours, — tout adolescent peut solliciter sa libération scolaire. La Direction de l'enseignement primaire le dispensera, alors, de se rendre désormais à l'école — à partir des vacances de Pâques, pas

un jour plus tôt — « s'il fournit la preuve d'un emploi ou d'un apprentissage réguliers » (Arrêté du 9 avril 1937).

Pour certains de ces jeunes gens, c'est donc la partie sérieuse qui va commencer, l'apprentissage proprement dit, chez un patron ou dans une école de métiers. Pour d'autres — la majorité — c'est le provisoire qui continue, l'école — obligatoirement jusqu'à la clôture de l'année, à fin juin — et le petit emploi, qui ne saurait conduire bien loin. Et pour certains de ces derniers, pour ceux qui n'auront pas réussi à « se caser » par la suite, ce sera le retour momentané — et à bien plaisir — à l'école de préapprentissage, après les grandes vacances d'été, en septembre. Pour ne pas rôder dans la rue, pour ne pas grossir les rangs des chômeurs, en attendant que le marché du travail s'améliore et qu'une « bonne » place se présente.

Avec la hotte sur le dos ou le carton à livraisons au bras, avec l'insouciance du jeune âge toujours mais avec je ne sais quelle pointe de lassitude, de déception dans le regard, dans l'attitude, presque gênés de retourner s'asseoir sur un banc d'école au lieu de s'élancer, joyeux, sur les chemins multiples de la grande aventure sociale.

L. DUNAND.

### LE TRONC ET LES BRANCHES ...SCOLAIRES

Les abus, en matière de morcellement des études en branches distinctes, ont été dénoncés depuis bien longtemps. Le Dr Ed. Claparède, dans un opuscule publié... vers la fin du siècle dernier, alors qu'il n'était encore que collégien, comparait les branches d'études aux colonnes d'un temple, belles colonnes parallèles, mais attendant — en vain — d'être reliées entre elles par un toit. Car la philosophie, qui aurait pu (et dû) servir de toit, était elle-même traitée à la façon d'une colonne ; mieux — ou pis — d'un faisceau de colonnes, psychologie, logique, etc.

De nos jours, on a versé parfois dans l'extrême inverse. Avant la guerre déjà, à Berlin, Berthold Otto avait introduit le *Gesammtunterricht*. L'assemblée des élèves évoquait les thèmes les plus variés : actualités, applications des sciences à l'industrie, etc. On y apprenait, certes, beaucoup de choses, mais rien à fond, rien de façon suivie. A moins d'être possédé du désir de savoir et animé d'une persévérance opiniâtre, l'élève demeurait à la fine superficie du savoir. On ne fait pas son chemin dans la vie en demeurant un amateur, même distingué.

Les essais tentés sur cette voie sont pourtant intéressants à observer. Voir ce qu'il ne faut pas faire est éminemment instructif. On glane par ailleurs, à ces observations bien des suggestions sur ce qu'il faudrait faire, sur ce qu'on peut faire pour animer l'enseigne-

ment. Les esprits réalistes diraient : pour lui assurer un « rendement » supérieur. Examinons un de ces exemples.

L'Université de l'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis, possède un « College of Education » qui publie un *Bulletin de recherches pédagogiques*. Dans les numéros du 21 septembre, sous la signature de Wilford Aikin, et du 16 novembre, sous celle de Harold Alberty, on trouve des informations précieuses sur ce que les Américains ont appelé *Core Curriculum* ou programme centré.

Qu'est-ce que cela ? Les élèves d'une classe — la grande majorité, souvent même la totalité — demandent au corps enseignant de vouloir bien traiter de tel ou tel sujet de leur choix, sans se soucier de la division en « branches ». Traiter n'est pas le mot exact ; diriger le travail serait mieux dit. Car on prépare et on « réalise » le sujet par un travail en coopération. En principe, quarante minutes sont consacrées aux recherches concernant un même sujet. Mais il peut arriver qu'on traite plusieurs sujets au cours d'une journée, car chaque jour, deux à trois heures sont consacrés à ces études. Plusieurs d'entre celles-ci requièrent d'ailleurs des recherches variées ; le maître chargé de la coordination pourra s'adresser pour informations à divers spécialistes. Vie de famille, logement, urbanisme, loisirs, vie en Amérique du Sud, voilà quelques thèmes choisis. Pour la vie de famille, on a fait appel à des sociologues, maîtres d'anglais, spécialistes en arts appliqués, en économie domestique, en éducation physique et en beaux-arts. A propos du logement, on a traité de l'origine et de la distribution du revenu familial, de la signification sociale du foyer, des relations personnelles, du budget, de la préparation au mariage, de la valeur des annonces, de l'influence du cinéma sur la vie de famille. Logiquement, on part par la tangente ; psychologiquement on est attiré par les centres d'intérêt naturels de la jeunesse.

Les maîtres doivent avoir une culture générale assez variée et beaucoup d'initiative et d'ingéniosité ; ils doivent voir clairement les buts qu'ils se proposent d'atteindre. Ils doivent susciter le besoin de « concentration », de compréhension synthétique, pour contrebalancer la tendance à la « différenciation » qui pourrait sans cela conduire à l'éparpillement. Mais les problèmes posés ont l'avantage d'apparaître aux yeux des élèves comme des problèmes « réels ».

Voici six ans que la troisième section (âge : début de l'adolescence) pratique ce système. La section américaine de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle en contrôle régulièrement les résultats par le canal d'une commission chargée d'étudier les liens à établir entre ce que nous appellerions l'école primaire supérieure et le gymnase. On a constaté que les préoccupations *sociales* actuelles jouent un rôle éminent chez ces enfants. La plupart des sujets traités le sont sous leur angle social pratique.

L'expérience s'est étendue à d'autres écoles qui ont procédé à un regroupement des branches enseignées. Les sciences naturelles et appliquées, les sciences sociales, ont subi une transformation dans un sens opposé au morcellement trop purement logique. Depuis longtemps d'ailleurs, aux Etats-Unis — sous l'impulsion d'un des plus grands pédagogues actuels en matière d'éducation civique : M. Harold Rugg — on a groupé l'histoire, la géographie, les sciences économiques et la sociologie en un tout cohérent et d'autant plus vivant. On y lutte contre les cloisons étanches ; on vise à faire de l'école publique un centre de vie collective et un foyer de culture qui puisse rayonner sur le monde des parents et des anciens élèves et les entraîner dans son sillage.

La psychologie montre que l'enfant réagit comme un « tout » organique et psychologique ; ses vues sont globales ; il s'intéresse à l'ensemble d'une situation. Partie de là, différencier, concentrer, telle est la voie qui conduit à la vraie culture.

AD. F.

### INFORMATIONS

#### **Vacances pour enfants durs d'oreilles.**

Pour la 8<sup>e</sup> fois, nous organisons cet été une *Maison de vacances* pour enfants durs d'oreille qui s'ouvrira du 17 juillet au 12 août.

Comme par le passé, notre ardent désir est de venir en aide le plus tôt possible à ces pauvres enfants déjà touchés par une lourde tare physique et de faire en sorte que cette tare pèse le moins possible sur leurs jeunes épaules.

Notre Maison s'ouvre à tous les enfants de l'âge scolaire atteints de surdité, mais tout spécialement à ceux qui habitent loin d'un centre où ils pourraient suivre des cours de lecture labiale. Pendant 4 semaines, tout en faisant une cure de grand air, ils s'initieront facilement à la lecture labiale qui leur sera enseignée par un professeur diplômé (féminin).

Le prix de pension est fixé à 2 fr. 50 par jour, mais si les parents ne sont pas en mesure de payer cette somme, nous sommes disposés à prendre à nos frais la part manquante.

Nous serions reconnaissants aux membres du corps enseignant de nous signaler les enfants déficients de l'ouïe et à qui un séjour dans notre *Maison de vacances* serait salulaire.

Dr A. FATH,

Agent de la S. R. L. S., La Rosiaz, Lausanne.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

**VISITEZ LA FRANCE !** La carte de voyage touristique vous permet de découvrir à peu de frais ses plages, ses stations thermales, les vallées du Lot, du Tarn, de la Dordogne, le Massif Central, le Vivarais, le Velay...

Renseignements dans les Agences de Voyages et les Bureaux « France » de Genève et Zurich.  
C. N. E. T. — S. N. C. F.

## Autocars A. Dandréa

11, RUE DU MT-BLANC  
Tél. 2.20.51 GENÈVE  
Garage : 6, rue Butini, 6

**Location de cars pour noces, excursions, voyages.**

Forfaits avec arrangements d'hôtels. Conditions pour sociétés et écoles

## Funiculaire de Chaumont

## Tramways de Neuchâtel

Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m), Valangin (Château historique), les Gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-plage, St-Blaise). — Taxes

réduites. — Demandez renseignements à la Cie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

## Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belvédère,

La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements.

Téléphone 3

Rossier et Gard, propr.

## SALANFE 1914 m. VALAIS

### HOTEL DENT DU MIDI

### HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.

Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

## ANZEINDAZ 1950 m. REFUGE DES DIABLERETS

Téléph. 57.73

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. Ph. Moreillon, chef de cuisine

**LAUSANNE :** aux Restaurants rénovés de la

## SOCIÉTÉ VAUDOISE DE CONSOMMATION

Entrées : carrefour Louve-Palud-St-Laurent et escaliers Louve-Riponne

Potage Fr. 0.20 — Assiette populaire dep. Fr. 0.55

Repas avec viande dep. Fr. 0.90 et autres menus très soignés à tous prix

Place pour 350 personnes. S'annoncer si possible à l'avance, téléph. 2.86.15

## EXCURSIONS EN SAVOIE

### PAR LES AUTOCARS S. A. T.

Siège social : Avenue Jules-Ferry, Thonon-les-Bains  
Téléphone 89

Services réguliers d'autocars pour  
**CHAMONIX, MORZINE, ANNECY, etc.**

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## LE PONT ♦ LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

## HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr., soupes 40 ct. Cantine pour pique-niques. Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propr.

## Location d'autocars Courses d'écoles

Prix très réduits  
Superbe voiture

**SOBRINO** 19, avenue Pictet-de-Rochemont - Genève - Tél. 5.21.28

## Crémérie - Mont-Soleil s. St-Imier

Toutes les boissons sans alcool. Goûters et dîners à prix réduits. Pâtisseries variées, cornets, meringues, crème fouettée, gâteaux aux fruits, beignets divers. Charcuterie de campagne. Séjour d'été à Fr. 5.— par jour. Belle terrasse. Tél. 3.69  
Se recommande : Famille Vve Cattin-Houriet

## ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

**GRAND CENTRE  
D'EXCURSIONS**  
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes. Chambres. Restauration. Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

## Chemin de fer AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

But de nombreuses courses : Col du Pillon et Lac Retaud, 1680 m. ; La Palette d'Isenau, 2173 m. ; Le Pic Chaussy, 2355 m. et Lac Lioson ; La Pierre du Moëllé, 1711 m. ; La Comballaz ; le Lac des Chavannes, 1700 m. ; Bretaye, etc. Tarifs très réduits. Demander renseignements à la Direction Aigle-Sépey-Diablerets, à Aigle, téléphone 152.



## CHILLON

**RESTAURANT  
DU CHATEAU**

Superbe but d'excursions. Arrangements pour écoles et sociétés. Salles et terrasses. Tél. 6.26.88. Théo Anderegg.

## COL DE LA GEMMI

2329 mètres = Téléphone 1

Le Col sera ouvert cette année le 10 juin.

## HOTEL WILDSTRUBEL

Arrangements spéciaux pour écoles ; cantonnements chauffés et guide pour le glacier sans supplément. Prospectus et prix à disposition.

Léon Villa-Gentinetta, propr.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## Véron, Grauer & C<sup>ie</sup> S.A.

La Maison du Tourisme **GENÈVE** Téléphone 2.64.47

Organisateurs de forfaits pour toutes les destinations  
à la mer — à la montagne

Cars pour écoles : Nombreux projets à disposition.

Billets de chemins de fer et de bateaux.

## LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour  
Courses d'écoles

**Buffet de la Gare C.F.F.** GRANDES ET PETITES SALLES

## Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. Bûts de courses : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez le Panorama et la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon. Carte de promenades et excursions au 1 : 50 000, en six couleurs, en vente au prix de 1 fr. -5 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

## AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÊLÈZES

TÉLÉPHONE 4.90.70

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.

Arrangements des plus favorables.

Superbes circuits : Auvergne,  
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

## CABANE RESTAURANT BARBERINE — Tél. N° 4. S. CHATÉLARD (Valais)

Lac de Barberine ; ravissant but pour excursions, pour écoles, soupe, couche sur paille, café au lait, 2 fr. par élève, arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire, bateau, à 10 min. du Barrage de Barberine. Se recom. : Jean Lonfat, membre du C.A.S., Marécottes. Tél. 63.867.

Pour vos Courses scolaires en chemin de fer ou autocar, adressez-vous à l'Agence spécialisée

**C. BLENK & FERT** 1, Rue du Mont-Blanc **Genève**

Tous nos cars sont conduits par des chauffeurs sobres et expérimentés.

Demandez nos itinéraires !

Demandez nos itinéraires !

## Nouveautés pédagogiques

|                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>Annuaire de l'Instruction publique 1938</b> . . . . .                                | Fr. 5.— |
| <b>Allendy, R. et Lobstein, H.</b> : Le problème sexuel à l'école . . .                 | » 2.90  |
| <b>Berger, R.</b> : Le croquis rapide . . . . .                                         | » 2.50  |
| — Manuel d'écriture courante et ornementale . . .                                       | » 5.—   |
| <b>Bernard, R.</b> : Comment on devient un homme cultivé . . .                          | » 2.45  |
| <b>Chevallaz, G.</b> : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions . . .            | » 2.—   |
| <b>Dévaud, E.</b> : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i> . . . .            | » 1.50  |
| <b>Dévaud, E.</b> : Lire, parler, rédiger, nouv. éd. . . . .                            | » 2.—   |
| — L'Ecole des parents. Education et contre-éducation . . . . .                          | » 2.25  |
| <b>Flory, J.</b> : Simples conseils pour étudier. . . . .                               | » 1.45  |
| <b>Goetz, G. et Kosch, A.</b> : Quel est donc cet oiseau ? . . . .                      | » 3.25  |
| <b>Huguenin, E.</b> : Les enfants moralement abandonnés . . . . .                       | » 2.—   |
| <b>Kocher, H.</b> : Maman, tu m'aimes ? . . . . .                                       | » 3.—   |
| <b>Kosch, A.</b> : Quelle est donc cette plante ? . . . . .                             | » 3.25  |
| — Qu'est-ce qui pousse là ? . . . . .                                                   | » 3.25  |
| — Que trouve-t-on en montagne . . . . .                                                 | » 3.25  |
| <b>Montessori, M.</b> : L'enfant . . . . .                                              | » 3.—   |
| <b>Payot, J.</b> : La faillite de l'enseignement . . . . .                              | » 2.75  |
| <b>Poriniot, L.</b> : Individualisation et orthographe primaire . . .                   | » 1.20  |
| <b>Reynier, Marg.</b> : L'âme enfantine . . . . .                                       | » 2.90  |
| <b>Sauser-Hall, G.</b> : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique . . . . . | » 3.75  |
| <b>Souché</b> : La grammaire nouvelle et le français. Ecole prim. sup. . .              | » 2.75  |
| — id 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année . . . . .                                   | » 3.40  |
| <b>Steckel, W.</b> : L'éducation des parents . . . . .                                  | » 2.90  |
| — Lettres à une mère . . . . .                                                          | » 3.25  |
| <b>Vittoz, E.</b> : Langue d'aujourd'hui et langue de demain . . . .                    | » 1.50  |

### Rappel :

|                                                                                                                                  |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Berger, R.</b> : Le dessin libre . . . . .                                                                                    | » 6.—  |
| — La didactique du dessin . . . . .                                                                                              | » 6.—  |
| <b>Boven, Dr W.</b> : La science du caractère . . . . .                                                                          | » 8.—  |
| <b>Chevallaz, G.</b> : Histoire de la pédagogie . . . . .                                                                        | » 5.—  |
| — Pédagogie des enfants difficiles . . . . .                                                                                     | » 1.—  |
| <b>Malche, A.</b> : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte<br>broché Fr. 3.50 relié . . . . .                        | » 5.50 |
| <b>Meylan, L.</b> : L'instruction publique secondaire des jeunes filles<br>à Lausanne au cours des 50 dernières années . . . . . | » 1.—  |
| <b>Vinet, A.</b> : Famille, Education, Instruction . . . . .                                                                     | » 10.— |
| <b>Wintsch, Dr J.</b> : Les dessins d'enfants et leur signification . . .                                                        | » 1.50 |
| — Les premières manifestations motrices et<br>mentales chez l'enfant. Etude physiolo-<br>gique, clinique et pédagogique. . . . . | » 4.—  |

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

### ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# La défense de la Suisse en cas d'invasion

par

MAX BARTHELL et le Dr EUG. RIMLI

Un volume in-8° broché avec 4 croquis et 28 photographies . . . . . Fr. 2.75

Les circonstances politiques actuelles donnent un vif intérêt à cet ouvrage. Dans une allocution émouvante, M. Etter, président de la Confédération, a déclaré : « Le peuple suisse est prêt en tout cas à tous les sacrifices pour sauvegarder la liberté et l'indépendance de la Patrie... Il est prêt, s'il le faut, à l'ultime sacrifice. » Les Chambres fédérales aussi ont affirmé solennellement que « le peuple suisse était prêt à défendre l'inviolabilité de son territoire, jusqu'à la dernière goutte de son sang ». Les mesures militaires, économiques, sociales que prendrait la Suisse pour se défendre contre « tout agresseur en toutes circonstances et à tout prix » voilà ce qu'expose le livre de Barthell et Rimli. — Des croquis et des photographies soulignent la puissance et le modernisme de l'armement suisse.

# L'Homme dans le rang

par

ROBERT DE TRAZ

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Cet ouvrage demeure un témoignage authentique de l'esprit suisse, une évocation pittoresque de vie militaire, une émouvante illustration des qualités des troupes. C'est une étude psychologique et originale : l'auteur suit l'évolution de la recrue soumise au dressage de la caserne acquérant des notions morales nouvelles et qui prend conscience de la grandeur des servitudes militaires. Lecture bienfaisante par son accent de mâle franchise, œuvre émouvante par sa sincérité, ce livre est le bréviaire du soldat et de l'officier suisses. Il a sa place dans la bibliothèque de la famille et de l'école, car il s'adresse aux parents, aux pédagogues, à tous ceux qui ont à cœur la défense de la Patrie suisse.

# Roulez tambours..!

Carnet d'un mobilisé de 1914-1915

par

THÉODORE ROUFFY

Un volume in-16 broché . . . . . Fr. 4.50

Tous les hommes qui, de 1914 à 1918, ont été appelés à couvrir la frontière retrouveront dans ces pages, dédiées aux soldats de tous grades, leurs souvenirs, notés au jour le jour, au milieu d'eux, par un des leurs. L'auteur s'est mis dans la personnalité d'un soldat qui fonctionne comme ordonnance, puis comme cycliste. Comme la vie des troupes était sensiblement la même durant ce service actif, tous les militaires auront plaisir à lire ces pages où voisinent la bonne humeur et l'humour et qui leur rappelleront l'ambiance dans laquelle ils ont vécu sous le képi. Dans le soldat on retrouve l'homme, c'est pourquoi ce livre est si vrai.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

# Occasion pour jeunes gens

de langue française d'apprendre l'allemand, soit comme élève de la 4<sup>e</sup> classe de l'Ecole normale ou de la 9<sup>e</sup> classe de l'Ecole Modèle : pension à l'internat de l'Ecole normale évangélique de Muristalden, à Berne, S'adresser au directeur : M. Dr Burri. P 7446 Y

---

## Prêts

en 12 à 24 mensualités, sans caution, rapides, avantageux, discrets, aux membres du corps enseignant. Références de 1<sup>er</sup> ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

---

## L'ÉCOLE MÉNAGÈRE HORTENSIA AU MONT-sur-LAUSANNE (Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise, quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles permettent de recommander cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole HORTENSIA une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

*Demandez le prospectus et le programme détaillé des cours à la Direction.*

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

## CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



*Prêts hypothécaires et sur nantissement*

*Dépôts d'épargne*

*Emission d'obligations foncières*

*Garde et gérance de titres*

*Location de coffres-forts (Safes)*

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique.

Arrêt chemin de fer : Barbolesaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.

Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

## CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS - BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavannes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.

## Vallée du lac de Joux

(ALTITUDE 1010 m.)

Superbe but d'excursions recommandé spécialement aux écoles et sociétés

### Cols du Mollendruz et du Marchairuz

Rive occidentale : Chemin de fer Pont-Brassus. - Rive orientale : Service d'auto-transports. Hôtels et restaurants renommés dans toutes les localités.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité pour le développement de la Vallée de Joux, au Sentier - Téléphone 106.

# Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHÉRON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 331 41.

## Autocars rapides, confortables, modernes, aux meilleures conditions. Chauffeurs sobres et expérimentés.

## EXPOSITION NATIONALE ZURICH

Billets collectifs de chemin de fer, au départ de Genève :

jusqu'à 12 ans : fr. 7.05 ; de 12 à 15 ans : fr. 9.55 ; de 15 à 20 ans : fr. 11.85.

Demandez notre brochure spéciale : Voyages, croisières, excursions 1939.

## VOYAGES NATURAL LE COULTRE

NEUCHÂTEL Vis-à-vis de la Poste GENÈVE Gd Quai, 24